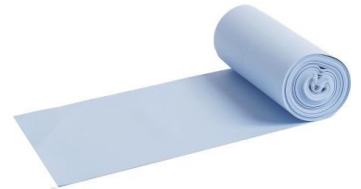


Informations réglementaires

1 - Identification du dispositif :

Marquage	Indice de classement	PHTALATES	LATEX
CE	I		



Le dispositif est décontaminé par stérilisation à l'oxyde d'éthylène de façon à garantir à l'utilisateur un dispositif prêt à l'emploi médicalement propre.

Il n'est pas considéré comme stérile mais conforme aux spécifications du cycle DEC 5 de décontamination.

2 - Références :

Référence	Désignation	Dimensions en mm	
		Longueur	Largeur
BEU104	Bande d'esmarch usage unique	400	10

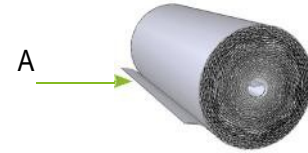


3 - Mode d'emploi :

- Le process d'utilisation est similaire à toute mise en place de ce type de dispositif.
- Lever le membre à la verticale
- Enrouler la bande d'esmarch de l'extrémité inférieure vers la racine du membre en prenant soin de ne superposer que les bords de la bande sur un centimètre environ.
- Au niveau voulu, en général à la racine du membre, superposer plusieurs tours de bande et replier son extrémité en nouant le tout.
- Dérouler la bande d'esmarch de l'extrémité inférieure vers la partie supérieure du membre.
- Laisser à ce niveau le bracelet formé par les tours superposés. Mettre en place au niveau voulu le brassard ou cuissard du garrot pneumatique et réaliser la mise en pression.
- Dénouer les tours superposés et enlever le reste de la bande d'esmarch.

4 - Caractéristiques techniques :

Identifiant	Dénomination	Caractéristique
A	Elastomère de polyisoprène	Polyisoprène Biocompatible Sans LATEX



5 - Maintenance :

NA

6 - Nettoyage et décontamination :

NA

7 - Conditionnement

Référence	Nombre unité par CDT	Dimensions CDT en mm	Poids CDT en gr
BEU104	10	164X164X140	2000

8 - Stockage

Type d'emballage	Local	Température	Humidité	Pression atmosphérique
Origine	Médicalement propre	0° à 30 ° c	40 à 70 %	500 à 1060 hPa

9 - Garantie :

La garantie donne l'assurance au Client qui achète un produit D & D que si le produit ne fonctionnait pas tel qu'indiqué dans les notices d'utilisation, il serait remplacé ou réparé.

Le produit doit être utilisé conformément à l'étiquetage, il ne doit pas avoir été modifié ni avoir fait l'objet d'un accident ou d'une utilisation erronée, abusive ou inappropriée.

10 - Avertissement :

Le dispositif est destiné à être utilisé qu'une seule fois.